

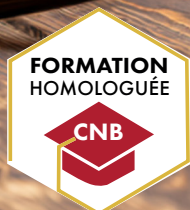
MARDI 24 NOVEMBRE 2026

PACTES DUTREIL

Les 6 points de vigilance incontournables : analyse et solutions

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026

TRANSMISSION & GOUVERNANCE



Une attestation vous sera remise
validant 14 heures de formation
pour les 2 jours suivis



Le Régime Dutreil est un formidable outil de transmission patrimoniale. À ce titre, il est scruté par l'administration fiscale et le législateur. Compte tenu de la publication des récents commentaires administratifs, de la recrudescence des redressements, et de l'existence des projets de réformes « en cours », il convient de refaire le point entre pairs et experts.

La conférence Pacte Dutreil présidée par Jean-François Desbuquois est une occasion unique d'échanger sur la pratique **des pactes Dutreil** autour de sujets d'application présentant un certain degré de **complexité**.

Les **exemples et les cas concrets** autour des 6 points qui demeurent délicats à apprécier malgré leur grande fréquence en pratique vont enfin vous permettre de **trouver vos réponses** et de le **mettre en œuvre de manière adaptée** pour vos clients.

En complément de cette journée pratique majeure sur les Pactes Dutreil, nous vous proposons pour la seconde année une journée rare et exceptionnelle au cœur de l'actualité civile, fiscale et pratique de la gouvernance et de la transmission d'entreprise. Sous la présidence de Pierre Cénac, vous aborderez de manière stratégique et pragmatique les enjeux actuels de la transmission d'entreprise.

Ces journées hautement spécialisées sont indispensables pour tous les professionnels expérimentés désireux de disposer des dernières évolutions, méthodologies et bonnes pratiques pour renforcer leurs stratégies patrimoniales et gouvernance d'entreprise avec des solutions claires, concrètes et immédiatement applicables.

Alain BARBOT

Responsable de l'offre Formations Juridique, Fiscalité - Comptabilité
abarbot@efe.fr



PROGRAMME | MARDI 24 NOVEMBRE 2026



JOURNÉE PRÉSIDIÉE PAR :

Jean-François DESBUQUOIS

Avocat Associé - Directeur du Département Droit du Patrimoine - FIDAL

8h45 Accueil des participants

9h00 **POINT 1** Quelques difficultés relatives au champ d'application

- Quelles précautions prendre en cas de revendication sur les titres d'une holding animatrice ?
- Activité mixte : comment apprécier le caractère prépondérant d'une activité ? Les critères applicables pour les sociétés opérationnelles sont-ils les mêmes que pour les holdings animatrices de groupe ?
- Quid des activités immobilières ?

Jean-François DESBUQUOIS

10h00 **POINT 2** L'engagement réputé acquis

- Comment apprécier les conditions d'application préalables en présence de sociétés interposées : détention de titres, fonction de direction
- Quelles sont les structurations sociétaires faisant obstacle à l'ERA ?
- L'exercice de la fonction de direction post transmission
- Quels sont les risques résultant de son utilisation au lieu et place d'un engagement collectif ou unilatéral formalisé ?

11h00 Café Networking

11h30 **POINT 3** Quelles opérations sont possibles ou impossibles en cours d'engagements collectif ou individuel ?

- Opérations concernant les souscripteurs des engagements : cessions, donations, apports, échanges, changements de régime matrimonial, partages
- Les opérations concernant la société : fusion, scission, dissolution, changement de régime fiscal, transformation, modification des caractéristiques des parts sociales ou des actions



Sébastien COMPAROT

Avocat Associé
Département Droit du patrimoine
FIDAL

12h30 Déjeuner

14h00 **POINT 4** Le déroulé du régime des sociétés interposées

- Comment adapter les trois conditions traditionnelles au cas des sociétés interposées ?
- Quelle portée pour la condition supplémentaire du maintien inchangé des participations ?
- Quelles restructurations possibles : en cours d'engagement collectif, avant puis après la transmission exonérée ? En cours d'engagement individuel ?
- Liquidation des droits dans le cadre des sociétés interposées



Grégory DUMONT

Avocat Associé - Département Droit du patrimoine
CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

15h30 **POINT 5** Les conditions spécifiques du FBO (article 787 B-f)

- Les conditions spécifiques à respecter par la holding. Quelle est la portée des tolérances administratives concernant le seuil de 50 % de l'actif de la holding, la détention de 75 % du capital de la holding ainsi que l'exercice de la fonction de direction
- L'apport de titres démembrés est-il possible et avec quelles conséquences ?
- L'enjeu de l'apport au regard des plus-values : l'impact de la soultte, ou de la présence de plus-values en report 150-0 B ter sur les titres donnés



Emmanuel BIGARRÉ

Avocat Associé
TOUTTÉE CONSEIL & ASSOCIÉS

16h30 Café Networking

16h45 **POINT 6** Les nouvelles limites à l'exonération partielle en présence de biens somptuaires résultant de la loi de finances 2026

- Les biens et les sociétés visés
- La méthode de liquidation
- Les incertitudes (application à la réduction de 50% sur les droits, application en cas de détention par sociétés interposées)

Jean-François DESBUQUOIS

17h30 Clôture de la journée



LES PACTES DUTREIL

Jean-François Desbuquois

Allégez le poids de votre fiscalité patrimoniale

Les engagements de conservation de titres sociaux ("pactes Dutreil") sont la solution offerte par le législateur français aux actionnaires des entreprises familiales pour alléger le poids de leur fiscalité patrimoniale.

PROGRAMME | MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026



JOURNÉE PRÉSIDIÉE PAR :

Pierre CENAC

Notaire Associé - C&C NOTAIRES

AVEC LA PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE DE :



Pascal GOUR

Avocat Associé

CABINET JEAUSSEURAND AUDOUARD



Patrick LOISEAU

Avocat Associé

CABINET JEAUSSEURAND AUDOUARD

8h45 Accueil des participants

9h00 Propos introductifs du Président de la journée

9h15 Mettre en place la méthode

- Audit préalable : méthode et points d'attention
- Les 9 clés d'une transition réussie de la Gouvernance
- Le calendrier : comment séquencer ces 9 clés ?
 - Préparer le dirigeant
 - Préparer l'entreprise
 - Préparer le repreneur
 - Préparer les non-repreneurs & gérer la NextGen



Cécile PEYROUX

Notaire Associée

C&C NOTAIRES

10h45 Café – Networking

11h00 Quelle(s) organisation(s) prévoir pour la protection civile du dirigeant, de son conjoint et de l'entreprise ?

- Sécuriser l'union : quels risques durant le mariage, durant la liquidation du régime et durant le divorce ?
- Sécuriser contre la vulnérabilité : comment identifier les risques, anticiper les conséquences et quelles solutions mettre en place pour sécuriser ?
- Sécuriser en cas de décès : quels risques ? Quels réflexes adopter en anticipation ? Quelles solutions mettre en place pour sécuriser ?

Pierre CENAC

12h00 Comment assurer la protection financière du dirigeant, de son conjoint, de la NextGen et de l'entreprise ?

- Quelles étapes envisager dans la préparation de la transmission ?
 - Comment accompagner l'entreprise et trouver la liquidité ?
 - Quelles assurances décès et homme-clé mettre en place ?
 - Quelle utilisation de l'assurance-vie ?
 - Comment aller chercher l'épargne de précaution ?
 - Quel usage de la trésorerie de la holding dans la transmission ?
- Holding animatrice, holding interposée, holding pure

- Refinancements immobiliers, quelles étapes et risque d'abus de droit ?
- Exemples de simulation successorale

Pierre CENAC

13h00 Déjeuner

14h00 Structuration de la Gouvernance d'Entreprise

- Gouvernance de l'entreprise familiale
 - Structuration d'une gouvernance pérenne
 - Organisation de la stabilité du capital
 - Les holdings familiales : leviers & limites
- Vie du capital social et dynamiques familiales
 - Structuration et gestion de la liquidité familiale : enjeux et mécanismes
 - Dépersonnalisation & ouverture du capital
 - Alignement des managers non-familiaux
 - Introduction en bourse

15h30 Café – Networking

15h45 La philanthropie comme outil de Gouvernance de l'Entreprise familiale

Pierre CENAC et Cécile PEYROUX

16h30 Coaching, communication & Gestion des conflits

- Organisation d'une bourse familiale : présentation de schémas possibles de structuration
- Former et préparer la NextGen
- La communication familiale et la gestion des conflits
- Formaliser les accords : Pacte de famille, pacte d'actionnaires



Lara MAÎTRE

Conseil & Coaching de dirigeants d'entreprises et de personnalités, Formée et Certifiée HEC



Cécile PEYROUX

Notaire Associée

C&C NOTAIRES

17h30 Clôture de la conférence

POUR QUI ?

- Avocats
- Fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Banquiers privés
- Notaires
- Experts-comptables
- Family officers
- Dirigeants de sociétés

POURQUOI ?

- Bénéficier des commentaires et études pratiques sur les **pactes Dutreil transmission**
- Identifier les cas complexes et leurs solutions pour transmettre à moindre risque
- Maîtriser les actualités civiles et fiscales en matière de transmission d'entreprise et toutes leurs conséquences sur les contribuables et leur patrimoine

COMMENT ?

- Les exposés sont présentés par des experts reconnus, alternant théorie et étude de cas pratiques pour une assimilation optimale des concepts
- Les exposés sont conçus de manière interactive : vous avez la possibilité de poser vos questions et de réagir à tout moment
- La remise d'un support écrit en début de conférence pour faciliter le suivi des débats

LES ACQUIS

- Mettre en œuvre de nouvelles opportunités de transmission en tenant compte des dernières pratiques, des contentieux et de la jurisprudence
- Mettre en place le bon dispositif pour répondre aux besoins spécifiques de vos clients
- Identifier dès maintenant les bons arbitrages à effectuer avant le 31 décembre 2026

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous
sur le site www.efe.fr



**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Mardi 24 et mercredi 25 novembre 2026

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise
10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Alain Barbot
abarbot@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 jour : 1 095 € HT

2 jours : 1 995 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
30/10/2026 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents
remis pendant la conférence.

les acteurs de
la compétence

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

